

► Préparation à l'oral, formation infirmière FPC et aide-soignante



L'IFPS est certifié Qualiopi au titre de la catégorie ACTION DE FORMATION

Les formations sont accessibles pour tout public, n'hésitez pas à contacter le référent Handicap de l'IFPS à l'adresse suivante : ifps@ghnd.fr

FORMATION N° : 016-26 (fiche mise à jour en août 2025)
(Numéro à rappeler sur le bulletin d'inscription)

OBJECTIFS

- Mobiliser les connaissances essentielles dans le domaine sanitaire et social, le métier et la formation en vue de l'épreuve de sélection,
- Acquérir une méthodologie pour construire l'entretien,
- Construire son CV en lien avec le projet de formation,
- Argumenter oralement ses motivations et son projet professionnel.

CONTENUS

- Déroulement de l'épreuve et de ses attendus,
- Connaissances sur le métier, la formation,
- Apport méthodologique pour présenter oralement un sujet,
- Projet professionnel : construire et argumenter son projet,
- Communication orale en situation d'examen : modes d'expression, posture...
- Gestion du stress.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques,
- Travaux dirigés en groupe restreint,
- Jeu de rôle avec simulations d'entretien,
- Mise en situation par un jury de professionnels,
- Suivi personnalisé,
- Travail personnel de recherches, de lectures professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'évaluation pré et post formation,
- Questionnaire de satisfaction.

PUBLIC

Candidat soumis à la sélection aide-soignante, candidat relevant de la formation professionnelle continue (FPC) pour la sélection infirmière.
Pré requis : aucun.
Formation en présentiel (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).

DURÉE

28 heures en discontinu (2 jours + 2 jours) ou 14 heures en discontinu (2 jours) si vous avez déjà suivi le module « Accompagnement à l'élaboration du projet de formation »

LIEU

IFPS Bourgoin-Jallieu

DATES

Sélection AS :

9, 10 mars et 24, 25 mars 2026 (28h),
24, 25 mars 2026 (14h).

Sélection FPC :

9, 16 décembre 2025, 6, 7 janvier 2026
(28h), 9, 16 décembre 2025 (14h).

TARIF

350 euros à titre individuel ou 600 euros au titre de la formation continue (module 4 jours)
220 euros à titre individuel ou 350 euros au titre de la formation continue (module 2 jours).

INTERVENANTS

Cadres de santé formateurs de l'institut.
Cadres de santé soignants.
Professionnels qualifiés en psychologie.

Taux de satisfaction : 100 %

Taux de réponses aux attentes : 100 %